



PAYSAN AUJOURD'HUI

Siège : APCAM BP : 3299 Bamako/Mali-Square Patrice Lumumba- Porte 15-Tél : 221 87 25- Mail: apcam@apcam.org

Bulletin trimestriel d'information et de liaison du réseau des Chambres d'Agriculture du Mali • N°19 • Avril 2006



EDITORIAL

En juillet 2005, à la suite de l'investiture du Bureau de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture pour la mandature 2005-2010 par son Excellence Monsieur Seydou TRAORE, Ministre de l'Agriculture, je donnais l'assurance de m'investir pour assurer la sécurité alimentaire dans notre pays et améliorer les revenus des producteurs agricoles.

A ce jour, le chemin parcouru est certes court, mais il est important de rappeler quelques actes concrets posés pour permettre aux ressortissants des Chambres d'Agricultures et aux partenaires de suivre l'évolution de leur institution consulaire.

Un mois après l'investiture, les élus ont validé un Plan d'Orientation assorti d'un plan d'action pour la mandature au cours de la session d'installation. Ce document cadre les actions majeures qui seront entreprises durant la mandature suivant six axes principaux à savoir, 1- le renforcement des capacités institutionnelles, 2. l'appui à la professionnalisation de l'Agriculture, 3. le soutien aux initiatives de promotion et de modernisation de l'Agriculture, 4. le soutien au processus d'élaboration de la Loi d'Orientation Agricole (LOA), 5. le soutien aux femmes rurales et aux jeunes ruraux, 6. le soutien à la lutte contre le VIH/SIDA.

J'ai fait l'option d'être à l'écoute de l'ensemble des producteurs à la base, de Kayes à Kidal. Dans ce cadre, j'ai entrepris une visite de terrains qui m'a conduit d'abord dans les régions de Kidal, Gao, Tombouctou et Sikasso. Les autres régions seront visitées dans les tous prochains mois. L'analyse des différents rapports issus permettra de recenser les grandes préoccupations de la profession agricole sur l'ensemble du territoire national.

D'ores et déjà, les grandes tendances des préoccupations commencent à se dégager. Je citerai entre autres : les ressources pérennes, l'approvisionnement en intrants agricoles, l'organisation du conseil agricole et des interprofessions agricoles. Des recherches de solutions sont en cours avec l'appui et l'accompagnement des plus hautes autorités de l'Etat dont le Président de la République et des partenaires techniques et financiers.

Pour l'amélioration des revenus des producteurs, des efforts ont été déployés à travers le système collectif de mise en marché des produits agricoles. A ce titre l'APCAM a été honorée de la visite du Président de Producteurs Agricoles du Québec (Canada)

Pour l'année 2006, notre institution consulaire a deux challenges. Il s'agit de l'organisation de la Journée du Paysan en juin à Ségou et du Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) en novembre à Bamako.

Je demeure convaincu qu'avec l'engagement de tous les acteurs aussi bien les professionnels agricoles que les pouvoirs publics et les partenaires au développement, nous saurons relever ces défis.

Le Président de l'APCAM
Bakary TOGOLA

SOMMAIRE

Editorial.....	1
Agenda trimestriel.....	1
2 ^{ème} session de la mandature 2005-2010.....	2
Bourse aux céréales 2006.....	3
Visite du Président de l'UPA-DI.....	3
Atelier PETF 2006 à Sélingué.....	4
Cérémonie remise tracteurs.....	5
Salon International de l'Agriculture 2006.....	6
Présentation SIAGRI.....	7
Visite du Président de l'APCAM en 3 ^{ème} région.....	7
Grippe aviaire.....	8

AGENDA 2^{ème} TRIMESTRE 2006

Avril : Visite interrégionale des producteurs des différentes zones de production rizicole à Niono

Mai : Forum national d'information sur l'interprofession riz au Mali à Bamako

Juin : Rencontres préparatoires et Journée du Paysan à Ségou

2^{ème} SESSION DE L'ASSEMBLEE CONSULAIRE DE LA MANDATURE 2005-2010

Lire en page 2



Les élus consulaires de l'APCAM et le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE (ATT)

**La mise en place des ressources
pérennes des Chambres d'Agriculture,
une condition sine qua non pour leur
permettre d'assumer correctement leur
mission de service public !!!**

Du moins, c'est la recommandation majeure qui ressort de la 2^{ème} session ordinaire de l'Assemblée Consulaire de la mandature 2005-2010 de l'APCAM tenue les 14, 15 et 16 mars 2006 dans la salle de conférence de l'APCAM.

Cette session a enregistré la participation des élus consulaires, des membres associés, des cadres de l'APCAM et les Secrétaires Généraux des CRA.

La cérémonie d'ouverture de la session a été présidée par le Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, Dr Zana SANOGO, représentant le Ministre. La session a été honorée à la cérémonie d'ouverture par la présence du Président de l'Assemblée Permanente des Chambres des Métiers du Mali, M. Gaoussou Fofana ; du Vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali, Mr Abdoulaye Samaké ; du représentant le Ministre de l'Elevage et de la Pêche, Mr Kassim SIDIBE ; des représentants des services techniques, des projets et programmes.

Cette cérémonie a été marquée par deux (2) interventions, à savoir l'allocation de bienvenue du Président de l'APCAM et le discours d'ouverture du Représentant du Ministre de l'Agriculture.

L'ordre du jour de cette session a porté sur les points suivants :

1. Vérification des mandats ;
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la 1^{ère} session ordinaire ;
3. Point d'exécution des recommandations de la 1^{ère} session ordinaire de la mandature 2005-2010 ;
4. Examen et adoption du rapport d'activités 2005 ;
5. Examen et adoption du rapport financier 2005 ;
6. Examen et adoption du projet de programme d'activités 2006 ;
7. Examen et adoption du projet de budget 2006 ;
8. Validation des recommandations de l'étude sur les contrats de performance ;
9. Validation de la stratégie de communication 2006 de l'APCAM ;
10. Questions diverses.

Après examen de l'ensemble des points inscrits à son ordre du jour, la session a fait les recommandations suivantes :

7. La mise en place des ressources pérennes des Chambres d'Agriculture est essentielle pour les élus de l'APCAM pour permettre aux Chambres d'Agriculture d'assumer correctement leur mission de service public. Les résultats issus de la validation prochaine de l'étude doivent faire l'objet de suivi et de plaidoyer auprès des autorités par les élus. En conséquences, les élus doivent mettre en place une bonne organisation en vue d'une gestion transparente de ces ressources.
8. La tenue de la prochaine édition de la Journée du Paysan à Ségou et de l'édition 2007 dans la région de Kidal. Les élus Chambres et OPA doivent s'approprier de l'organisation de la Journée du Paysan en lui donnant un contenu leur permettant d'évoquer les vraies préoccupations des producteurs agricoles aux décideurs du pays. Pour ce faire, ils doivent s'investir dans la préparation et le choix des délégués devant participer à cet événement. La Journée doit aussi être l'occasion de récompenser les producteurs méritants ;

1. Les élus de l'APCAM se sont solennellement engagés pour l'organisation du SIAGRI en 2006 à Bamako du 17 au 23 novembre 2006; il y va de sa crédibilité et de son image de marque ;
2. Les élus de l'assemblée devant représenter la profession au sein des conseils d'administration et comités de pilotage ont la responsabilité de l'ensemble de la profession. A ce titre, ils doivent assumer correctement cette mission et rendre compte de façon régulière aux instances appropriées. Ils seront aidés dans ce sens par les techniciens ;
3. L'appui des jeunes ruraux dans la mise en œuvre des recommandations de la Journée du Paysan 2005 relatives à l'organisation d'ateliers d'information sur les mécanismes de financement des projets et programmes, et la mise en place d'une organisation faïtière des jeunes ruraux ;
4. Les élus au niveau national, régional et local doivent contribuer dans la lutte de prévention contre la grippe aviaire dans notre pays ; participer régulièrement aux instances régionales mis en place à cet effet ;
5. La commission de travail mise en place pour l'évaluation de la 1^{ère} phase et la préparation de la deuxième phase du PASAOP, composée des présidents des CRA et d'un représentant par OPA membre de l'assemblée consulaire de l'APCAM, doit s'atteler dans les meilleurs délais dans l'élaboration du document de vision pour la 2^{ème} phase et établir un programme de travail d'évaluation ;
6. Les élus consulaires demandent à l'Etat de respecter ses engagements à travers la mobilisation de la contre-partie du crédit IDA dans le cadre du financement du PASAOP.

A la fin de la session, les élus consulaires ont été reçus en audience par le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE.



Les élus consulaires de l'APCAM et le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE (ATT)

Sirman SAKHO, Conseiller Spécial APCAM/ PASAOP
Abdoulaye N'DIAYE, Assistant/APCAM

**Le PASAOP : « une
opportunité de structuration
et de renforcement des
capacités de la profession
agricole, un espoir pour le
paysan malien »**

BOURSE AUX CEREALES

Une expérience réussie avec 7 contrats fermes signés entre les producteurs et les acheteurs



La journée du 18 mars 2006 n'était pas ordinaire dans la cours de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), avec l'organisation d'une bourse aux céréales par l'APCAM et Sasakawa Global 2000, en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture, le Commissariat à la Sécurité Alimentaire et l'ONG Afrique Verte.

C'était l'occasion pour le Président de l'APCAM, Monsieur Bakary TOGOLA de réaffirmer sa volonté d'améliorer le revenu des producteurs agricoles à travers un système collectif de mise en marché de leurs produits, conformément aux objectifs qu'il s'est fixés.

L'objectif global de cette bourse était de mettre en relation les organisations de producteurs de maïs, de mil et de sésame avec les opérateurs privés (commerçants, transformateurs, provendiers, etc.)

Les objectifs spécifiques visés étaient : promouvoir les filières maïs, mil et sésame ; informer les partenaires sur les disponibilités de maïs, de mil et de sésame ; harmoniser les points de vue des producteurs et des opérateurs privés sur le marché ; et vendre les stocks disponibles.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Ministre de l'Agriculture, Monsieur Seydou TRAORE, en présence du Directeur de Sasakawa Global 2000, du Coordinateur de Afrique Verte, du Président Directeur Général de la Banque Nationale de Développement Agricole, des représentants de la Banque Malienne de Solidarité et du Commissariat à la Sécurité Alimentaire, et des opérateurs privés céréaliers.

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois interventions, à savoir le mot de bienvenue du Président de l'APCAM, le mot du Directeur de Sasakawa Global 2000 et le Discours d'ouverture du Ministre de l'Agriculture.

Après la suspension, les travaux ont repris par les présentations de la vision de SG 2000/APCAM sur le système collectif de mise en marché des produits agricoles. Les quantités de produits proposées ont portées sur : 530,807 tonne de maïs, 53,165 tonnes de mil, 120 tonnes de sésame et plus de 500 tonnes de sésame pour la zone de Banamba. Certaines variétés ont également fait l'objet de présentations. Les semences de riz et de soja pour les régions de Sikasso et Ségou couvertes par SG 2000.

A l'issue des négociations, sept contrats ont été signés entre les producteurs et les acheteurs. Ces contrats ont porté sur : sésame : 120 tonnes de Ségou et 95 tonnes de Banamba à 250 F CFA le Kg ; mil : 53,165 tonnes à 130 F CFA le Kg ; maïs : 169 tonnes à 110 F CFA le Kg et 52 tonnes à 150 F CFA le Kg.

Au delà de ces résultats concrets, la bourse a été l'occasion pour des acheteurs d'émettre des intentions d'achat auprès des producteurs. Celle-ci ont porté sur des grandes quantités.

Vivement la Bourse aux céréales 2007 !



La délégation officielle visitant les produits exposés

Abdoulaye N'DIAYE, Assitant/APCAM

VISITE DU PRESIDENT DE L'UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (UPA-DI) AU MALI

Les producteurs maliens bénéficient de l'expérience canadienne

Du 18 au 23 mars 2006, le Président de l'Union des Producteurs Agricole Développement International (UPA-DI) du Canada, Monsieur Laurent Pellerin et son Directeur, Monsieur André Beaudoin ont effectué une visite de travail au Mali.

Arrivée à Bamako le 18 mars 2006, la mission a été conduite par le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), Monsieur Bakary TOGOLA dans la région de Ségou le 19 mars 2006. Au cours de cette journée la délégation a eu une séance de travail avec le conseil d'administration de Faso Jigi, le Président de Baabahuu Jici et l'équipe du Projet d'Appui à la Commercialisation des Céréales au Mali (PACCEM). Le PACCEM est un projet financé par l'UPA-DI et dont la maîtrise d'ouvrage déléguée est assurée par l'APCAM.

Le 20 mars 2006, la délégation a respectivement rencontré le Gouverneur de la région de Ségou, le PDG Office du Niger et le Chef de l'Agence BNDA de Ségou. Elle a ensuite visité les magasins de stockage de Faso Jigi.

« CIKELA » : le nouveau mensuel d'information du réseau des Chambres d'Agriculture du Mali (uniquement sur Internet)

Faites vos réservations à cikela@apcam.org



La délégation UPA-DI/APCAM avec le Gouverneur de la Région de Ségou

Au village de N8, une rencontre a eu lieu avec les producteurs rizicoles et les productrices d'échalote membre de Faso Jigi. Cette phase de terrain a été clôturée par la visite des magasins de conservation et de stockage d'échalote et des parcelles rizicoles du village de N8.



La délégation UPA-DI/APCAM dans les parcelles de N8

Le 21 mars, la délégation a rencontré respectivement Madame l'Ambassadrice du Canada au Mali et Monsieur le Ministre de l'Agriculture.

Le 22 mars a eu lieu l'atelier sur la mise en marché collective de produits agricoles. Cet atelier avait pour objectif de contribuer au développement des filières agricoles notamment céréalières, à travers la promotion du système collectif de mise en marché des produits.

Il s'agissait de façon spécifique de : faire connaître l'expérience québécoise de mise en marché collective ; faire connaître et apprécier l'expérience malienne de mise en marché collective à travers les cas de Faso Jigi et de Baabahuu Jici ; et connaître les facteurs d'échecs et les conditions de réussite de la mise en marché collective dans le contexte de l'Afrique de l'Ouest.

L'atelier a été marqué par cinq communications :

- La contribution de la mise en marché collective au développement du secteur agricole au Québec, par M. Laurent Pellerin, Président de l'UPA
- Le système de mise en marché collective de Faso Jigi, par M. Hamidou Bagayago, le Secrétaire Exécutif
- Le système de mise en marché collective de Baabahuu Jici, par le Chef d'antenne du PACCEM à Diré
- Les facteurs d'échecs et les conditions de réussites de la mise en marché collective au contexte de l'Afrique de l'Ouest, par M. André D. Beaudoin, Secrétaire général UPA DI
- L'approche PACCEM, par M. Diadié Maïga, adjoint à la directrice

Le 23 mars, la délégation a rencontré le Président de la République du Mali, le Président Directeur Général de la BNDA et le Chef de Cabinet Ministre de l'Industrie et du commerce. Le programme de séjour a été clôturé par un débriefing final entre UPA DI et PACCEM.

Abdoulaye N'DIAYE, Assistant/APCAM

Atelier d'élaboration du Programmes d'Exécution Technique et Financière (PETF) 2006 des Chambres d'Agriculture et des Organisations Professionnelles Agricoles

Les Chambres d'Agriculture et les OPA définissent leurs activités au titre de l'année 2006 !!!

Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Composante Appui aux Chambres d'Agriculture et aux Organisations Paysannes du PASAOP, le réseau des Chambres d'Agriculture du Mali a tenu les 21, 22, 23 et 24 décembre dernier l'atelier bilan 2005 et de programmation 2006 de la Composante, dans la salle de conférence du Club de Sélingué.

L'atelier a enregistré la participation d'une trentaine de personnes composés d'élus et de cadres du Réseau, des représentants des OPA, du PASE et des opérateurs privés chargés d'animer les cadres de concertation des OPA.



Placé sous la présidence de Monsieur Bakary TOGOLA, Président de l'APCAM, l'atelier avait pour objet de faire le bilan des activités réalisées en 2005, de finaliser et de valider les PETF 2006.

Au cours des travaux, la présentation des PETF a permis de noter les observations relatives à :

- **La présentation des PETF :**
 1. Amélioration de la présentation générale des PETF (suivre la présentation standard, insérer un sommaire et une liste des sigles et abréviations) ;
 2. Inscription des budgets sur Excel avec les codes analytiques sous forme de fichiers de données.
- **Les activités nouvelles à prendre en compte :**
 1. Information et formation des élus et cadres par l'APCAM sur la Loi d'Orientation Agricole ;
 2. Organisation des réunions des commissions de travail ;
 3. Renforcement de la capacité de gestion des cadres de l'APCAM et des CRA dans le cadre des statistiques sur les filières agricoles en général et la pêche en particulier ;
 4. Insertion du salaire du personnel recruté par le PASAOP dans le PETF ;
 5. Prise en compte des activités de conception de site web pour les CRA et de formation en informatique des élus.
- **Les clarifications à faire par les CRA :**
 1. Gestion des animateurs par les CRA ;
 2. Réflexion sur l'organisation du travail en fonction des appuis apportés par le PASE et le PASAOP ;
 3. Nécessité de faire la situation des animateurs par CRA pour la renégociation du protocole DNA/APCAM ;
 4. Responsabilisation des chambres d'agriculture dans les contrats des comptables affectés aux CRA.

• **Les activités à soustraire des PETF :**

1. La réhabilitation des locaux des Délégations Locales de Chambre d'Agriculture ;
2. Les appuis aux prestataires privés.

A l'issue de l'atelier, un budget global de la Composante pour l'année 2006 a été élaboré.

Cependant, pour une meilleure exécution budgétaire, l'atelier a fait les recommandations suivantes :

1. Accélérer le processus de recrutement des conseillers techniques des CRA de Koulikoro et de Tombouctou ;
2. Tenir une réunion avec les comptables affectés aux CRA et à l'APCAM dans les meilleurs délais, en vue de convenir d'un mode de gestion convenable ;
3. Renforcer les missions d'appuis du Secrétariat Général de l'APCAM vers les CRA ;
4. Faire le point du protocole conclu entre l'APCAM et l'ex-DNAMR dans le cadre de l'affectation des Spécialistes en Organisations Paysannes (SOP) en vue de pourvoir les Délégations dépourvues d'animateurs ;
5. Renforcer les CRA dans l'élaboration de leur plan d'action (opérateurs privés) ;
6. Accélérer l'adoption du rapport d'études relatif aux ressources pérennes et organiser un plaidoyer pour soutenir le dossier auprès des pouvoirs publics ;
7. Formaliser la collaboration entre les Chambres d'Agricultures et les collectivités décentralisées en vue de diversifier les sources de financement des Chambres d'Agriculture ;
8. Approfondir la réflexion sur les axes de collaboration possible entre les Chambres d'Agriculture et la CNOP ;
9. Organiser une journée porte ouverte sur les Chambres d'Agriculture ;
10. Prendre des dispositions pour l'affectation définitive de locaux aux CRA et aux DLCA.

Ce budget a été soumis à l'arbitrage et au Comité d'Orientation et de Pilotage du PASAOP.

Sirman SAKHO/Conseiller PASAOP/APCAM
Abdoulaye N'DIAYE, Assistant/APCAM

CEREMONIES DE REMISE DE CLES DE 37 TRACTEURS ET DE POSE DE 1^{ERE} PIERRE D'UNE USINE DE MONTAGE DE MATERIEL AGRICOLE

« En avant pour la mécanisation agricole »



Cérémonie de remise de clés de 37 tracteurs

Le 29 décembre 2005 s'est déroulée à Sikasso la cérémonie de remise officielle de 37 tracteurs aux producteurs cotonniers dans le cadre de du contrat GSCVM-DTE et la pose de la première pierre d'une usine de montage de tracteurs et matériels agricoles par la Société Chinoise DTE-Mali.

Cette cérémonie est le couronnement d'un long processus de négociation engagé par le Groupement des Syndicats Cotonniers et Vivriers du Mali (GSCVM), sous la houlette de son Président, Monsieur Bakary TOGOLA avec DTE-Mali, un de ses partenaires stratégiques intervenant dans le domaine des intrants et équipements agricoles.

Ces négociations, entamées depuis la première Journée du Paysan tenue à Koutiala en 2003 au cours de laquelle les producteurs agricoles ont exprimé la nécessité de relance de la mécanisation agricole, ont abouti à la signature d'un contrat de fourniture de 156 tracteurs et accessoires le 1^{er} mai 2005.

La Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT) et l'Office de la Haute Vallée du Niger ont identifié les producteurs/exploitants qui sont à même de rentabiliser les équipements proposés. C'est ainsi que 37 producteurs de coton, dont 30 encadrés par la CMDT et 7 par l'OHVN, ont été sectionnés et ont officiellement reçu des mains du Secrétaire Général du Ministère de l'Agriculture, du Gouverneur de la Région de Sikasso, du Président du GSCVM et du Directeur de l'OHVN, les clés de leurs tracteurs.

La Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) et Kafo Jiguinew sont les partenaires financiers de l'opération, avec une incidence financière de 204 290 000 F CFA dont 126 870 000 pré - financés par la BNDA et 36 096 000 F CFA pré - financés par Kafo Jiguinew et 41 324 000 F CFA d'apport des producteurs.

Le remboursement des équipements s'effectue sur 5 ans plus une année de différé.

Après la cérémonie de remise des clés de tracteurs aux producteurs, les officiels ont procédé à la pose de la première pierre d'une usine de montage de matériels agricoles et agro-industriels qui sera construite par la Société chinoise DTE-Mali. D'un coût total de 803 000 000 F CFA, l'usine emploiera 26 personnes, sera bâtie sur une superficie de 3 375 m² et comprendra des ateliers de production, des magasins, des bureaux et des logements. La production de cette unité visera non seulement à répondre à la demande nationale, mais aussi aux besoins d'autres pays voisins, comme la côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Niger.

En avant pour la mécanisation agricole au Mali !



Cérémonie de pose de la 1^{ere} pierre d'une usine de montage de matériel agricole

Fousseyni TRAORE, Secrétaire Général/APCAM

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE DE PARIS

La participation du Mali à la 43^{ème} édition du SIA a été un franc succès

Du 23 février au 05 mars 2006, le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) à la tête d'une mission de la profession agricole a séjourné en France dans le cadre de la 43^{ème} édition du Salon International de l'Agriculture de Paris (SIA).

La mission comprenait 3 producteurs de coton, 3 producteurs/exportateurs de mangues et 2 conseillers de l'APCAM.

Elle avait pour objectifs de :

- Faire connaître le Mali à travers quatre filières :coton, les fruits et légumes, le bétail (à travers les produits du LCV), le riz (à travers le potentiel de l'Office du Niger.);
- Renforcer les relations de partenariat entre les Chambres d'Agriculture et les organisations de producteurs ;
- Echanger avec les responsables et organisateurs sur les modalités d'organisation d'un salon ;
- Identifier des priorités du groupe de travail et méthode de travail ;
- Développer des contacts entre les producteurs du sud et du nord .

La mission a commencé le samedi 25 février avec l'ouverture du salon sous la présidence de son excellence Mr. Jacques CHIRAC, Président de la République Française accompagné par son Ministre de l'Agriculture et la Pêche Dominique BUSSEAU et plusieurs autres Ministres.

Il convient de rappeler que le SIA est un point fort et incontournable des événements mondiaux de l'agriculture, c'est la vitrine de l'agriculture française et mondiale par excellence.

Au total huit (8) halls d'exposition étaient occupés :

1. Elevage et ses filières
2. Anes, chevaux et poneys ; Carrière, concours général agricole/Cultures et filières végétales ; saveurs des mers et des rivières
3. Services et métiers de l'agriculture
4. Régions de France – Restaurants des régions françaises – un parcours autour du goût et l'authenticité.
5. FARMEXPO ; le rendez-vous des éleveurs et professionnels de l'Elevage
6. Salon fromage et de produits laitiers
7. Régions de France "Espace Outre Mer", restaurants

1. Délices du Monde, restaurants du Monde ; Jardin et habitat rural. Chasse, chien, lapin-concours général agricole canin

Le Mali a présenté quatre filières, à savoir le coton, la mangue, le bétail et le sésame biologique.

Le stand du Mali a enregistré plus de 6000 visiteurs. Les questions des visiteurs ont tourné autour des quatre filières et en particulier autour du coton dans sa globalité. Environ 80% ont désiré d'acheter les produits. Une commande de 15 000 tonnes de graines de coton a été déjà faite .

La participation du Mali à la 43^{ème} édition du SIA a été un franc succès car l'objectif général étant de faire connaître les filières présentées du grand public.

Les leçons apprises, les enseignements tirés et les contacts réalisés ont permis de faire des recommandations suivantes :

- Impliquer la presse privée écrite dans les futurs délégations maliennes au SIA ;
- Prévoir un plan de communication détaillé et partagé avec la délégation ;
- Formaliser les contacts établis à Paris ;
- Diversifier la gamme des produits à présenter aux prochaines éditions ;
- Préparer les membres de l'équipe sur les connaissances du Mali et des filières à présenter ;
- Mettre en place un noyau interprofessionnel chargé d'organiser la participation au SIA-2007 avec une forte implication de l'Ambassade du Mali et de la DIASPORA malienne organisée à Paris ;
- Améliorer la communication à l'intérieur de la France, à l'attention de la diaspora et des amis du Mali ;
- Séparer le stand commercial (exposition et vente) et le stand institutionnel (information, contact) pour plus de visibilité et d'efficacité ;
- Mobiliser les ressources nécessaires en faisant contribuer les projets et programmes, les offices et les organisations professionnelles agricoles ;
- Mettre en place une commission nationale chargée d'organiser le SIAGRI.

Siriman SAKHO, Conseiller Spécial PASAOP



Bulletin d'information gratuit sur la filière riz

Abonnez-vous à reseauriz@apcam.org

Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) de Bamako du 17 au 23 novembre 2006

Face aux politiques et stratégies de développement de l'Agriculture et de renforcement des filières agricoles et agro-alimentaires entreprises par les Autorités Maliennes, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) a décidé d'apporter sa contribution en organisant, du 17 au 23 novembre 2006 à Bamako, un Salon International de l'Agriculture dénommé SIAGRI.

Cette manifestation, placée sous l'égide du Ministère de l'Agriculture sera l'occasion d'une grande mobilisation d'exposants nationaux et étrangers, en vue d'assurer la promotion des activités du secteur agricole malien et de favoriser les échanges commerciaux entre les différents opérateurs du secteur.

Le SIAGRI a pour objectifs de :

- promouvoir les produits agricoles, agroalimentaires et agroindustriels du Mali et des pays de la sous-région ;
- faire connaître les capacités de production et d'échanges du Mali et de la sous-région ;
- répondre aux besoins en équipement des opérateurs du secteur agricole et des ressources animales pour le traitement, la transformation, le conditionnement, l'emballage, le transport et la commercialisation des produits locaux aux marchés extérieurs selon les normes en vigueur ;
- servir de cadre de démonstration et de vulgarisation des nouvelles technologies de production et de transformation des matières premières agricoles ;
- servir de plates-formes d'expression et de promotion des produits et des services, de rencontres, d'échanges d'expériences et d'établissement de contacts avec les décideurs et promoteurs pour le développement des investissements, le partenariat industriel, commercial, scientifique, etc.

Le SIAGRI comprend deux volets principaux dont l'un est consacré à l'exposition et l'autre aux rencontres scientifiques, techniques (symposiums, séminaires ateliers) et aux relations d'affaires .

Le SIAGRI regroupera, les exposants en provenance d'une part des pays industrialisés, présentant des équipements et technologies pour l'industrie agro-alimentaire et, d'autre part des pays du sud producteurs de matières premières et produits agro-alimentaires transformés et/ou manufacturés. En plus des exposants, sont aussi attendus de visiteurs nationaux, sous-régionaux et internationaux.

Pour assurer l'organisation du SIAGRI, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali a mis en place un dispositif organisationnel, comprenant un Secrétariat Permanent et cinq (5) commissions. Il s'agit des commissions financement, logistique-accueil-aménagement sécurité-santé, communication et concours général-conférences.

Dr El'Hadji TAMBOURA
Conseiller Technique/APCAM

CARNET DE VOYAGE : VISTE DE TERRAIN DU PRESIDENT DE L'APCAM EN 3^{ème} REGION DU MALI, DU 17 – 22 FEVRIER 2006.

Le Président de l'APCAM à la tête d'une forte délégation, a effectué une visite de terrain du 17 au 22 février dernier en troisième région. Il était accompagné par le 6^{ème} Vice-président et le Secrétaire Général de l'Institution, le bureau de la CRA de Sikasso et quelques conseillers. Le Président de l'APCAM venait remercier ses électeurs pour la confiance placée en lui pour les cinq (5) ans de la mandature et s'enquérir des réalités de la campagne agricole 2005-2006. Kadiolo, Yorosso, Kolondiéba, Yanfolila et Bougouni figuraient au programme de cette visite.

La délégation de l'APCAM a fait l'objet d'un accueil enthousiaste dans chacune des localités citées plus haut. Après des visites de courtoisie au chef de village, chefs coutumiers, autorités administratives et politiques, Bakary TOGOLA et sa délégation se sont prêtées aux questions des producteurs lors de rencontres empreintes d'échanges francs chargés d'espoir. Les difficultés majeures évoquées par les producteurs sont relatives **au problème d'eau, d'engrais, au prix du coton, à la privatisation de la CMDT et à l'accès au crédit de la BNDA.**

En réponse à ces préoccupations le Président de l'APCAM invite tout d'abord l'assistance à une analyse critique publique de notre comportement qui induit des actes peu recommandables. Selon lui 90% des difficultés connues et dénoncées nous est imputables. Parlant du problème d'eau, le Président de l'APCAM a fustigé le comportement de certains ruraux frisant l'insouciance. En effet, ils s'adonnent au feu de brousse, à la coupe abusive du bois et provoquent ainsi la raréfaction des pluies, la dégradation du couvert végétal et du sol. Il demande donc aux acteurs du monde rural de veiller à préserver la nature en vue de favoriser une bonne saison de pluie.

« Ce n'est un secret pour personne. Le prix du coton est intimement lié à celui de l'engrais, dit Bakary TOGOLA. Les événements de 2001-2002 ont montré la maturité de la partie malienne face aux négociateurs étrangers du secteur dont les intentions sont bien connues. Ne nous laissons donc pas distraire par des informations qui nous détournent de nos objectifs et nous démobilisent. Le prix consensuel du coton se tient dans la fourchette de cent soixante (160) à cent soixante quinze (175) francs CFA, en vigueur jusqu'à ce jour. La mauvaise gestion est à la base du problème d'engrais. Faisons en sorte de tirer un bénéfice substantiel du produit au lieu de le bazarder. Quant à moi, je ne ménagerai aucun effort pour l'approvisionnement en engrais, conclut le Président. »

La privatisation de la CMDT est prévue pour 2008. Face à cette situation irréversible, les producteurs doivent se regrouper en associations dans le nouveau découpage du pays par zones cotonnières en cours d'élaboration. Selon un premier scénario, une société viendra exploiter le coton de Bougouni et Sikasso, une autre s'occupera de Koutiala, San et Fana et une dernière prendra en charge le coton de la zone OHVN et Kita. Le deuxième scénario prévoit l'implantation de quatre sociétés suivant le schéma : Bougouni et Sikasso, Koutiala et San, Fana et OHVN et Kita. En attendant le choix des autorités pour l'une ou l'autre formule, les producteurs vont suivre une formation dans le cadre du renforcement des capacités en vue de jouer pleinement leur rôle dans la gestion de la nouvelle société. Le Président TOGOLA a insisté sur la prise de conscience des producteurs en faveur des métiers du monde rural. L'agriculture, l'élevage, la pêche et l'exploitation forestière constituent aujourd'hui une véritable profession que nul ne doit sous-estimer ou dévaloriser.

L'accès au crédit de la Banque Nationale de Développement Agricole (BNDA) est aujourd'hui favorisé par la nouvelle politique pratiquée par ladite banque. En effet, depuis son explosion dans le milieu des années 90, la micro finance a démontré son efficacité dans la lutte contre la pauvreté. Les programmes de micro-crédits jouent un rôle extrêmement important dans les stratégies de développement car ils offrent aux petits exploitants agricoles et aux négociants la possibilité d'augmenter leurs ressources et d'améliorer leurs conditions de vie...La BNDA accorde des micro-crédits mais les débiteurs doivent rembourser ce qu'ils doivent à la banque. C'est dans cette logique que s'inscrit l'acquisition de l'équipement agricole.

Issiaka DAMA,
Chargé à la communication APCAM/PASAO

LA GRIPPE AVIAIRE

Il n'y a aucun risque à consommer la viande de volailles domestiques ou sauvages et les œufs ; il vous suffit de les cuire très bien !!!

La grippe aviaire (appelée aussi « grippe du poulet ») est une maladie animale dénommée par les vétérinaires « influenza aviaire ». Il s'agit d'une infection due à un virus de la famille des Orthomyxoviridae qui comprend plusieurs genres (ou types) dont Influenzavirus A.

L'infection peut toucher toutes les espèces d'oiseaux, sauvages ou domestiques. Elle est habituellement silencieuse. Cependant, les souches faiblement pathogènes peuvent muter et circuler plus rapidement à l'intérieur des troupeaux ou entre troupeaux de volailles, en particulier si les barrières sanitaires entre élevages sont insuffisantes ; à partir d'une certaine virulence, ces souches provoquent une maladie appelée l'influenza aviaire.

La maladie est fortement contagieuse surtout chez les poulets et les dindes, et est susceptible d'entraîner une mortalité élevée, provoquant ainsi des épizooties.

Comment déceler la maladie ?

Les signes cliniques peuvent être très variés :

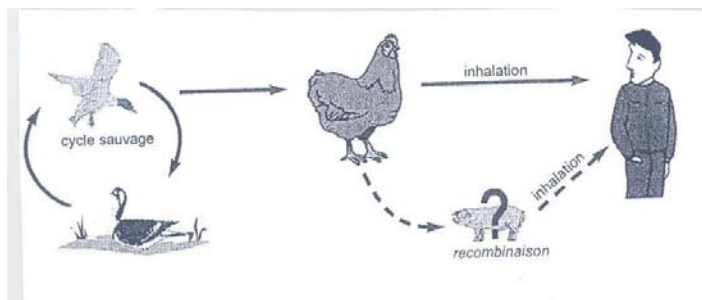
- perte de l'appétit ;
- prostration ;
- réduction considérable de la ponte ;
- troubles digestifs (diarrhée) ;
- troubles respiratoires (toux, râles) ;
- bleuissement (cyanose) de la crête et des barbillons ;
- la mort subite (100%) peut également se produire.

Quels sont les risques présentés par le virus influenza aviaire ?

Le virus (en particulier les souches hautement pathogènes) de l'influenza aviaire peut éventuellement infecter d'autres espèces animales comme le porc ou d'autres mammifères dont l'homme et l'on parlera alors de **grippe aviaire de l'homme**.

La contamination est aérienne et se fait essentiellement lors des contacts étroits, prolongés et répétés dans les espaces confinés avec des sécrétions respiratoires ou des déjections d'animaux infectés.

La transmission peut se faire de façon directe ou indirecte (par l'intermédiaire des surfaces et/ou des mains souillées par les déjections). Mais toutes les personnes exposées au virus ne tombent pas malades. La grippe aviaire de l'homme provoquée par un virus influenza non modifié issu d'un animal reste un phénomène rare.



Que faire lors de la découverte d'oiseaux morts ?

À l'heure actuelle les vétérinaires sont souvent sollicités par des particuliers dès qu'un oiseau est trouvé mort.

Pour suspecter un influenza aviaire hautement pathogène, plusieurs conditions doivent être unies :

- le nombre d'oiseaux mort est supérieur ou égal à 5 ;
- les animaux ont été trouvés au même endroit et au même moment ;
- il peut s'agir d'oiseaux habituellement peu sensibles aux infections par le virus influenza, tels que les canards

Comme pour toute mort suspecte qui pourrait avoir une origine infectieuse, les mesures de biosécurité s'imposent : éviter de manipuler les oiseaux sans gants, mettre les oiseaux dans un sac étanche bien fermé, se laver les mains soigneusement...

Toute suspicion doit être signalée au service vétérinaire le plus proche.

CONDUITE A TENIR POUR EVITER D'ETRE CONTAMINE

Réduire les sources de contamination possibles

- Nettoyage des déjections animales (porter des gants, des bottes)
- Manipulation de cadavres ou de déchets animaux : porter des gants étanches.

Respecter les règles d'hygiène

- Se laver les mains (eau potable et savon) systématiquement ;
- Après contact avec les animaux malades, les déchets ou les déjections ;
- Avant les repas, les pauses, en fin de journées de travail ;
- Ne pas boire, manger, fumer... sur les lieux de travail ;
- Vêtements de travail, gants, bottes : nettoyer régulièrement.

Dans un élevage où l'infection est suspectée ou mise en évidence

- Respecter les mesures collectives de lutte en cas d'infection ;
- Renforcer les précautions générales et notamment les mesures d'hygiène, selon les directives des services vétérinaires ;
- Informer des risques liés à la grippe aviaire, hygiène, mesure de prévention collectives et individuelles.

Peut-on consommer la viande des volailles, des oiseaux sauvages et des œufs ?

Il n'y a aucun risque à consommer la viande des volailles ou des oiseaux sauvages et des œufs à condition de les cuire à 70°C.

Dr El'Hadji TAMBOURA
Conseiller Technique/APCAM

Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

PAYSAN AUJOURD'HUI

Bulletin trimestriel d'information
Square Patrice Lumumba Porte 15
BP : 3299 Bamako/Mali
Tél : 221 87 25 Fax : 221 87 37
E-mail : apcam@apcam.org
Site web : www.apcam.org

Directeur de Publication
Bakary TOGOLA

Rédacteur en chef
Fousseyni TRAORE

Comité de Rédaction
Tidiane DIARRA
Moussa KIANTA
Siriman SAKHO
Issiaka DAMA
Abdoulaye N'DIAYE